Page: 1/1

Liberts + Egailté + Prosernies

République Française

Date: 18/02/2008 11:27:24

TRESOR PUBLIC

Pour toute information ou règlement. TRES. CONTROLE AUTOMATISE CS 81239

35012 RENNES CEDEX

Mél: t035050.rec@cp.finances.gouv.fr Tél: 08 21 08 15 00 0,12 euro TTC/min

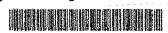
Bureaux ouverts: TLJ SF SAM PAR TEL 8H30 17H00 Votre référence Trésorerie : 035050 02 1 08 009447 4

Pour toute réciamation : **CONTROLE AUTOMATISE**

CS 41101

35911 RENNES CEDEX 9

Date de la décision : 05.02.2008 Nº d'enregistrement au greffe :



Avis du 15.02.2008

03608454

AVI 021080094474

4794

Jean-Baptiste le Dall Avocat à la Cour

25 rue Saint Ferdinand 75017 Paris tel 01 58 05 20 40 fax 01 58 05 20 41 Palais C1422

Amendes et Condamnations Pécuniaires

VOUS ÊTES REDEVABLE D'UNE AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE

Cette décision a été prononcée à votre encontre par l'officier du ministère public près le tribunal de police, à la suite d'un contrôle automatisé

Le 24.11.2007 13h51 à ST AUNES Véhicule CHRYSLER Numéro ayant permis de constater l'infraction suivante EXCES DE VITESSE < 20 KM/H VITESSE MAX AUTORISEE > 50 KM/H ART R 413-14 DU CODE DE LA ROUTE

Vous pouvez payer par internet (www.amendes.gouv.fr) ou par téléphone au 08 20 11 10 10 (12 cts euro par minute).

(pour toute information complémentaire, appelez le 08 11 10 20 30 - prix d'une communication locale ou consultez le site internet www.securiteroutiere.gouv.fr) Montant dû:

Amende

180,00 €

0,00 €

Montant payé (*)

Montant restant dû

180,00 **euro**s

(*) Ce montant ne tient pas compte des paiements effectués après le 09.02.2008

energrenterium de product de la colocia d

A défaut d'un pai trans de l'article 128 de la loi de finances accificative nº 2004-1485 su 30 secembre 2004, de recouvrer le montant de votre dette. Vous devrez lui verser directement des trais ne recouvres.

des trais ne recouvres mant twee par arrate interministériel à 15% de la somme recouvres.

Des poulsures (sur vos biens, comptes, salaires, véhicules et autres avoirs) pourront également être engagées par le Trésor public. En application des artifices su ficeret n° 64-1333 du 22 décembre 1964 et 1912 du code général des impôts, des trais supplémentaires

vous seront alors réclamés ;

Osremandement 3 % Seiele quete qu'elle call 5 % Opposition sur aziele antérieure 2,50 %

MINISTES OF THE STREET STREET OF THE STREET STREET

Le Comptable du Trésor. par procuration

G. BALA

TALON DE PAIEMENT

(ne pas utiliser pour une consignation préalable à une réclamation)

Pour régler :

55

5

Par Internet sur le tile www.nmendes.douv.fr ntri milenies (2014.) ou par teléphone au 0320 11 10 10 (12 cts/min) si l'amende est inférieure ou égale à 1500 euros

Par chèque : Adressez dans l'enveloppe retour ci-jointe préalablement att affranchia vorre talon de paiement et votre chèque libelle è l'ordre du "Trésor Public"

Par carto bancaire ou espèces : Présentez vous à la muni présent avis.

AMDR64-0GL-070604 V1-

AMPXIOL-REA-051109 V25-

Amendes et Condamnations Pécuniaires Avis du 15.02.2008

Montant restant dù

180,00 Euros

Nº amende pour télépaisment 0350 5002 1080 0944 74 clé 58

Votre référence Trésoraria : 02 1 08 009447 4

Numéro codique: 035050 Date de la décision : 05.02.2006 Nº d'enregistrement grette :

M GAUTHERET PATRICK SE RUE GLEMENT ISAURE 24670 BAILLARGUES

Talon de paiement

021080094474

CENTRE D'ENCAISSEMENT TSA 10804 35908 RENNES CEDEX 9

NERP NOVECBIRE - OUT OF TAX OF DAY - THE

666111000181 76021080094474000000350501979806

18000

This fax was received by GFI FAXmaker fax server. For more information, visit: http://www.gfi.com